

Procès-verbal du Conseil d'Administration de l'Union Sportive de la Blanche Mardi 19 janvier 2016

L'an deux mille seize et le mardi dix-neuf janvier à dix-neuf heures, les administrateurs de l'Association Union Sportive de la Blanche se sont réunis en Conseil d'Administration à la salle sous la Mairie de Seyne-les-Alpes.

Le Conseil d'Administration est présidé par M. Gilbert Mathieu en qualité de Président et Mme Corinne Labeille en est nommée Secrétaire.

Les membres présents sont : Jacques Blondelle, Jean-Noël Tron, André Collomb, Mireille Savornin, Dominique Colombani, Jean-Claude Mathieu, Jean-Louis Martinez, Sophie Richaud, Jean-Paul Pilli, Stéphanie Avide, Sébastien Esclapez, Patrick Laurent, Bernard Pastre, Gérard Michel, Kévin Rougon, Corinne Labeille, Michel Jame, Philippe Chauvin et Gilbert Mathieu. Les membres représentés sont: Christophe Cuche et Xavier Héritier. Soit un total de 21 administrateurs présents ou représentés. Est présente mais non membre du CA: Nancy Daumas, salariée à l'USB. Toutes les sections sont représentées sauf le tennis de table, le badminton et le quad.

Plus du tiers des administrateurs étant présents ou représentés, le Président déclare que le Conseil d'Administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Répartition des subventions 2016
- Liste précise des licenciés 2015-2016 à fournir
- Logiciel comptabilité
- Mise à jour et refonte du site Internet
- Remise des prix USB : programme, date et lieu à fixer
- Rédaction Appel à projet fondation de France « sport et santé en milieu rural »
- Questions diverses

Le président remercie la présence des membres puis ouvre la séance.

Gilbert Mathieu demande s'il y a des oppositions au vote à main levée pour ce conseil d'administration.

Vote : Le conseil d'administration a accepté de délibérer à main levée à l'unanimité.

Première résolution : répartition des subventions 2016

Informations :

La section tennis de table va être mise en sommeil à cause de la réduction de son effectif. En effet il reste à ce jour 4 joueurs réguliers et plus de bureau existant, du coup l'USB leur a proposé de fermer la section et que les 4 joueurs adhèrent à l'USB générale. Ils profiteront de la salle avec le même créneau horaire, ainsi que du matériel, et ils seront assurés pour leur activité. Le compte sera mis en sommeil avec 200 € à ce jour. Rappel du montant de la cotisation de l'USB : 10 €. Il restera donc 17 sections.

L'USB a retrouvé de la vigueur financière suite à la non reconduction des « 5 jours de Trial ».

Les subventions événementiels 2015 devraient être versées rapidement, la CCPS attendait tous les comptes rendus des manifestations pour mettre en virement les sommes attribuées.

Rappels :

Montant de la subvention de fonctionnement de la CCPS 2015 pour les sections : 11.250 €.

Certaines sections ont des réserves pour des projets, d'autres ont des réserves mais sans projet clairement défini. Il faut donc indiquer la raison de cette réserve auprès des financeurs.

Les demandes de subvention doivent faire apparaître un budget équilibré grâce à la subvention demandée. Les financeurs sont de plus en plus regardant sur les dépenses, la subvention est recalculée en fonction du réalisé, c'est le cas de la Région depuis deux ans et nous avons déjà dû rembourser des sommes au prorata du réalisé.

La valorisation du bénévolat se met en charge et en recette et donc s'équilibre, cela permet dans certain cas d'augmenter le plafond de la subvention. Un récapitulatif des taux horaires, d'indemnité kilométrique, de mise à disposition de locaux ou stades, vous sera envoyé pour vous aider à remplir les contributions volontaires en nature sur vos budgets.

Information CNDS :

A première vue, comme l'an dernier, priorité sera donnée aux écoles de sport en ZRR.

Badminton : absent, pas de demande particulière.

Basket : propose de réduire un peu sa subvention, effectue des provisions dans le projet de changer le minibus vieillissant et anticiper l'éventuelle accession d'une équipe en championnat de Ligue.

Boules : pas de demande particulière.

Course d'orientation : a besoin de s'équiper en matériel, notamment d'un GPS pour établir les cartes de CO sur informatique. Cette année, ce sera en outre le 20^e anniversaire du Raid.

Foot : l'école de foot a repris en septembre, la section n'a pas encore tous ses effectifs et souhaite engager des équipes en championnat, ce qui va occasionner des dépenses supplémentaires. Leader de sa poule, l'équipe senior joue en outre l'accession en PHB.

Full Contact : poursuit son effort d'équipement en matériel.

Gymnastique volontaire : pas de dépenses en prévision, peut diminuer sa subvention.

Hockey : rien à signaler en particulier.

Moto : prévoit plusieurs manifestations et des achats de matériel.

Natation : achat de matériel en prévision, la section souhaite également augmenter la prestation de l'intervenant sur les séances du Marsouin.

Quad : absent, pas de demandes particulières.

Randonnée : prévoit plus de sorties à thèmes, pas de besoins particuliers.

Rugby : augmentation du nombre de licenciés en automne.

Ski de fond : section qui a des réserves provenant de la gestion du foyer de ski de fond pendant plusieurs années, pas de besoin particulier, juste une subvention de reconnaissance pour le principe.



Blanche Bès Serre-Ponçon

Ski alpin : pas de demandes particulières, la section effectue des provisions dans l'optique de changer son minibus vieillissant.

Tennis : incertitude sur l'avenir du club en fonction des travaux du gymnase.

Tennis de table : mise en sommeil.

V.T.T : section en bonne santé financière, prévoit des investissements sur le terrain de cross dont le projet se précise.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide de répartir les subventions à chaque section comme suit, sachant qu'elles peuvent évoluer en fonction des besoins de chacun :

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| - Badminton : 250€ | - Natation : 1.200€ |
| - Basket : 800€ | - Quad : 300€ |
| - Boules : 600€ | - Randonnée pédestre : 400€ |
| - Course d'orientation : 1.000€ | - Rugby : 500€ |
| - Foot : 1.000€ | - Ski Alpin : 1.800€ |
| - Full contact : 800€ | - Ski de fond : 100€ |
| - Gymnastique volontaire : 300€ | - Tennis : 500€ |
| - Hockey : 250€ | - Tennis de table : 0€ |
| - Motocyclisme : 500€ | - V.T.T : 1.000€ |

Montant total: 11.300€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : liste précise des licenciés 2015-2016 à fournir

Suite à des remarques du CDOS à propos du nombre de nos adhérents (certains membres sous-entendent que nous pourrions gonfler les chiffres), Gilbert va prendre rendez-vous avec le président du CDOS avant la campagne CNDS afin de lui prouver que le nombre d'adhérents de l'USB communiqué sur nos dossiers est bien réel, et non pas fictif. Du coup, chaque section doit fournir la liste de ses adhérents avec les numéros de licences, ou la justification du paiement de l'adhésion pour les non-licenciés, afin de prouver qu'ils existent.

Les sections devront fournir la liste de tous leurs adhérents licenciés et non licenciés 2015-2016 avant la fin du mois. Pour les sections dont la saison n'a pas encore commencé (cas de la natation par exemple) ils devront fournir la liste 2014-2015. Le modèle de liste à compléter par les sections a été envoyé par mail avec la convocation au dernier CA.

Troisième résolution : Logiciel de comptabilité

Philippe a fait une demande auprès du CDOS 04 pour avoir des renseignements sur le logiciel BasicCompta.

Ci-dessous les informations que nous avons obtenues de Madame Sala Claire, l'agent de développement en charge de la gestion des comptes et de la formation sur le logiciel BasiCompta. L'ouverture d'un compte coûte 35 euros (puis 35 EUR chaque année pour la maintenance) pour l'USB 35 X 18 comptes = 630 EUR/an

La première année une formation obligatoire est en principe facturée 20 euros par compte, mais ce tarif peut se négocier à la baisse dans notre cas. Chaque section possèdera son propre code d'accès ainsi que l'USB générale (il sera également possible de créer des codes d'accès pour les trésoriers adjoints). La formation initiale prévue dure une journée, la formatrice pourra se déplacer sur Seyne pour former les trésoriers de chaque section. Les trésoriers adjoints ainsi que les présidents sont vivement conseillés à suivre cette formation pour qu'il y ait au moins deux personnes de chaque section aptes à se servir du logiciel. Il sera préférable que chaque trésorier dispose d'un ordinateur.



Blanche Bès Serre-Ponçon

Le logiciel fonctionne très convenablement via google chrome mais il est vrai que celui-ci a été conçu pour Mozilla Firefox.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide de mettre en place, dans les conditions ci-dessus, ce logiciel pour l'ensemble de l'UNION SPORTIVE de la BLANCHE. Chaque section devra payer 35€/an pour la maintenance du logiciel.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : Mise à jour et refonte du site Internet

Suite à notre souhait de faire évoluer le site internet crée par Oyopi afin de de se mettre d'une part en phase avec les demandes des adhérents et répondre aux nouveaux usages (tablettes, mobiles) et d'autre part faire évoluer techniquement le site, il nous a été établi un devis pour la refonte du site internet.

Ci-dessous les objectifs techniques :

- Migrer de la version Joomla 2.5 du CMS à la version 3 pour bénéficier des dernières fonctionnalités
- Créer un template (look du site) responsive pour être compatible écrans, smartphones, tablettes.
- Création de sous domaines pour communiquer accéder directement à la section sportive
- Sécurisation du site

Total site Internet : 5448€ TTC

Oyopi assurera la formation d'une ou plusieurs personnes qui pourront actualiser et faire vivre le site, de manière autonome et former à leur tour les clubs.

Total Formation : 750€ TTC

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide de lancer l'opération de refonte et mise à jour du site Internet et d'approuver le devis ci-dessus

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : remise des prix de l'USB, programme, date et lieu à fixer

Nous ne l'avons pas fait jusque là, cette remise des prix permettrait de mettre en valeur les sportifs et les bénévoles, c'est le moyen de mixer nos effectifs. De plus, une enquête au RSP auprès des jeunes a fait remonter qu'ils ne se sentent pas assez valorisés. La CCPS nous a promis qu'elle nous aiderait financièrement pour l'organisation d'un tel évènement. Tous les jeunes présents seront récompensés, quels que soient leurs résultats. Certaines personnes seront mises plus en avant de par leurs résultats sportifs ou de leurs engagements bénévoles.

Proposition de date et de lieu : après l'assemblée générale de l'USB qui se déroulera fin octobre au gymnase de la maison des jeunes. Ce lieu peut accueillir beaucoup de monde et dispose d'une estrade pour mettre en valeur les sportifs et les bénévoles.

Proposition de déroulement de la remise des récompenses : présentation des sections sur l'estrade avec films et photos (reportages réalisés par Babou), remise des prix, buvette, soirée dansante.

Chaque section devra fournir la liste des personnes à récompenser ainsi que le nombre de personne présentes. Les sections peuvent d'ores et déjà réfléchir au déroulement plus précis de cette soirée et envoyer leurs propositions par mail à Nancy

Propositions adoptées à l'unanimité et à étoffer avant validation du programme lors du prochain CA

Quatrième résolution : appel à projet fondation de France « sport et santé en milieu rural »

La DDCSPP nous a transmis ce dossier car il correspond à notre situation : pratique d'activités sportives en milieu rural. Nous allons donc répondre à cet appel à projet en englobant toutes les sections. Nous mettrons l'accent sur les sections GV et randonnée qui visent à conserver la santé par le sport. Nous mettrons également l'accent sur la variété des pratiques : de la compétition aux loisirs pour tous publics et tous âges.

Les sections peuvent envoyer par mail leur proposition pour la rédaction du projet. La date limite d'envoi est fixée au 10 février 2016, il ne faut donc pas tarder à rédiger le dossier.

Décision adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : questions diverses

Gilbert rappelle aux sections qui ne l'ont pas encore fait, de rendre les informations pour la rédaction de l'annuaire des associations par la CCPS. Il faut simplement mettre à jour les informations de l'ancien annuaire.

Les articles sont à renvoyer rapidement par mail à Nancy sans oublier de joindre des photos.

Gilbert rappelle également aux sections qui ne l'ont pas encore fait, que les **dossiers de demande de subvention pour les événements sont à retourner au plus vite à Nancy**, ils doivent en effet être transmis à la CCPS avant le 31 janvier 2016.

Informations :

Obeline Getraud est devenue Championne de France U10 de télémark à Vars.

La section moto a reçu une récompense de la Ligue de Moto : Prix du Bénévolat.

—

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h 20.

En conséquence de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le Mardi 19 janvier 2016, signé par le Président et la Secrétaire.

Le Président, Gilbert MATHIEU



La Secrétaire de séance, Corinne Labelle

